



Risque chimique : analyse des fiches de données de sécurité

Inclus dans l'offre socle

L'analyse des fiches de sécurité, pour quoi faire ?

Identifier

les substances présentes dans un produit afin de contribuer à l'évaluation du risque chimique.

Comprendre

la toxicité des substances et notamment leurs effets sur la santé.

Conseiller

sur les actions de prévention et de protection des travailleurs.

La fiche de données de sécurité, c'est quoi ?

La fiche de données de sécurité (FDS) est un document regroupant toutes les informations relatives aux propriétés d'un produit chimique, l'identification des dangers, les informations toxicologiques, les valeurs d'exposition, les consignes d'utilisation et de stockage, les équipements de protection individuelle (EPI). La FDS est établie par le fournisseur du produit chimique et permet d'identifier de manière réglementaire les dangers de ce produit, notamment les effets sur la santé humaine et l'environnement.

L'analyse des fiches de données de sécurité, comment ça se passe ?

L'employeur fournit les FDS au SPSTI

L'employeur a l'obligation de réaliser une évaluation du risque chimique pour toute activité susceptible de présenter un risque d'exposition à des agents chimiques dangereux. Pour y contribuer, il fournit aux SPSTI les FDS que le fournisseur lui a donné.

L'analyse est faite par les membres des équipes pluridisciplinaires du SPSTI

Toutes les données contenues dans une FDS peuvent être complexes à appréhender : le Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises les analyse afin

d'aider à comprendre les dangers des substances et leurs effets sur la santé, et de conseiller au mieux.

Le SPSTI conseille des actions de prévention et de sensibilisation au risque chimique

Grace à l'analyse des FDS, le SPSTI peut également aider l'employeur dans la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation des travailleurs au risque chimique. Il peut intervenir pour :

- fournir une aide pour **remplacer des produits dangereux** par d'autres produits moins nocifs ;
- conseiller sur les **moyens de prévention** à mettre en place pour la protection des travailleurs **contre les produits non substituables** ;
- définir le **suivi individuel de l'état de santé** des travailleurs exposés.

Pour plus d'informations sur l'analyse des fiches de données de sécurité, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

Retrouvez nos coordonnées sur www.aist84.fr





Risque chimique : analyse des fiches de données de sécurité

**Votre santé est précieuse !
A l'AIST 84, nos spécialistes accompagnent
salariés, chefs d'entreprise et indépendants,
au plus près du terrain et en cabinet médical**

Prévention des risques professionnels

Nous analysons les situations de travail, identifions les risques et proposons des mesures de prévention pour protéger la santé de tous.

Suivi médical sur-mesure

Nous proposons un suivi médical adapté à chaque travailleur, en fonction de son état de santé, de son âge, de ses conditions de travail et des risques professionnels auxquels il est exposé.

Prévention de la désinsertion professionnelle

Lorsqu'un travailleur rencontre des problèmes de santé, nous lui proposons des solutions individualisées qui tiennent compte de son état de santé et de son poste de travail.

En savoir +

- Découvrez qui sont nos spécialistes : médecins du travail, infirmiers en santé au travail, assistants médicaux, conseillers en prévention des risques professionnels, ergonomes, psychologues du travail ou encore toxicologues
- Consultez notre offre de services (en cours de modification)
- Retrouvez toutes nos ressources
- Consultez toutes nos actus
- Inscrivez-vous à nos évènements

Rendez-vous sur www.aist84.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

